

Afin que les Canadiens reçoivent des services appropriés lorsqu'ils sont à l'extérieur du pays, des cours de formation, dispensés tant à Ottawa qu'à l'étranger, sont offerts aux membres du personnel en poste à l'étranger et aux employés embauchés sur place.

Le Ministère a poursuivi son programme de sensibilisation du grand public et distribué à cet effet un million d'exemplaires de la brochure intitulée *Bon voyage, mais...* visant à faire connaître aux voyageurs les dangers qui peuvent surgir à l'étranger et à les renseigner sur les services qui leur sont offerts par les missions canadiennes.

B. IMMIGRATION ET RÉFUGIÉS

Depuis 1981, le Ministère est chargé de la mise en oeuvre du programme canadien d'immigration à l'étranger. Durant l'année écoulée, le nombre de visas d'immigrant délivrés a continué d'augmenter pour atteindre 186 788, soit une hausse de 18,2 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, le Canada a connu le plus grand afflux de visiteurs, d'étudiants et de travailleurs temporaires depuis le début du siècle. Quelque 750 000 cas ont été traités en 1989, ce qui représente une hausse de plus de 200 000 demandes en un an. Afin de répondre à la hausse de la demande de visas de visiteur et d'autres types de visas, le Ministère a dû engager 60 nouveaux agents pour le service extérieur.

Comme un programme tel que celui de l'immigration ne cesse d'évoluer, il est essentiel que le personnel consulaire

suive continuellement des cours de perfectionnement professionnel. En 1988-1989, la formation a surtout porté sur les litiges et les questions juridiques. Outre les cours portant sur les réfugiés et les entrepreneurs, un nouveau programme de formation axé sur le contrôle de l'immigration, qui revêt une importance toujours plus grande, a été mis sur pied à l'intention des contrôleurs en poste à l'étranger.

Au cours de l'année écoulée, le Canada a joué un rôle clé à la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois. Il a accepté d'accueillir 16 000 Indochinois sur une période de trois ans et participé à l'élaboration d'un plan d'action global destiné à apporter une solution satisfaisante à cet épineux problème.

En 1988-1989, l'objectif fixé pour les réfugiés parrainés par le gouvernement